

---

## DESCRIPTION DE L'ENTREPRISE

*Cabinet d'avocats spécialisé en droit public et en droit de l'environnement avec des qualifications en droit de l'eau, des énergies renouvelables, installations classées et urbanisme. Avec 25 années d'expérience, le Cabinet assure au quotidien la défense des droits des exploitants de centrales hydroélectriques en couvrant toutes les problématiques juridiques rencontrées que ce soit au stade de la préparation et vérification du contenu du dossier de demande à formuler auprès de l'administration (concession/autorisation/droit fondé en titre) ou dans les procédures contentieuses devant les juridictions administratives, civiles ou pénales.*

*Membre du réseau LOYVE-AVOCATS à Toulouse.*

*Me Xavier LARROUY-CASTERA est auteur de nombreuses chroniques juridiques dans des revues spécialisées en hydroélectricité et co-auteur de l'ouvrage consacré au "droit de l'eau" paru aux éditions LITEC en 2021.*

---

## ACTIVITE

### Equipements

### Services

Conseil juridique

---

## CONTACT COMMERCIAL

14 rue Peyras 31000 TOULOUSE

[larrouy-castera@loyve-avocats.com](mailto:larrouy-castera@loyve-avocats.com)

05 62 27 74 27

---

## SITE WEB

[www.loyve-avocats.com](http://www.loyve-avocats.com)